



Conférence générale

Dix-neuvième session

Vienne, 29 novembre-3 décembre 2021

Point 10 de l'ordre du jour provisoire

Forum sur les questions liées

au développement industriel

Forum sur les questions liées au développement industriel

Document thématique établi par le Secrétariat

On trouvera dans le présent document des informations sur les manifestations prévues dans le cadre du Forum sur les questions liées au développement industriel, qui se tiendra pendant la plénière de la dix-neuvième session de la Conférence générale, du 29 novembre au 3 décembre 2021.

I. Introduction

1. Un point relatif au Forum sur les questions liées au développement industriel a été ajouté aux délibérations de la Conférence générale en application de la résolution GC.9/Res.1, en vue de parvenir à une conception commune des questions de développement, en recensant les domaines pertinents pour les activités de coopération technique de l'ONUDI et en échangeant à ce sujet.
2. Cette année, la Conférence générale aura pour thème général « Bâtir un monde meilleur pour demain ». Dans ce contexte, le Forum sur les questions liées au développement industriel s'inscrira dans le prolongement des sessions tenues précédemment de sorte à continuer de donner l'occasion à une assemblée de haut niveau d'engager un dialogue éclairé plus solide, intégré et inclusif sur le rôle d'un développement industriel inclusif et durable aux fins de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans le monde de l'après-COVID-19.
3. La dix-neuvième session de la Conférence générale continuera d'être organisée selon un seul et même programme simplifié couvrant toute la semaine, afin de limiter le nombre de manifestations parallèles. Les participantes et participants à la Conférence pourront ainsi prendre part à toutes ces manifestations sans que cela ne compromette leur présence aux délibérations.
4. En marge du Forum sur les questions liées au développement industriel, plusieurs manifestations parallèles se tiendront sur des questions liées au mandat de l'ONUDI et sur le thème de la Conférence. Ces manifestations doivent permettre aux parties prenantes d'examiner conjointement la façon dont les problèmes d'envergure

Pour des raisons de durabilité, le présent document n'a pas été imprimé. Les membres des délégations sont priés de bien vouloir se référer aux versions électroniques de tous les documents.



mondiale peuvent être traités à l'aide d'approches transfrontières et intersectorielles. Elles porteront sur diverses questions, telles que le genre, l'économie créative, l'industrie 4.0, l'intégration d'investissements à impact dans les politiques industrielles, et les changements climatiques.

5. Les manifestations se tiendront selon des modalités hybrides, associant participation présentielle et virtuelle, pour permettre au plus grand nombre possible d'États Membres et de parties prenantes d'y prendre part et d'y apporter leur contribution.

6. Les manifestations tenues lors de la Conférence générale seront des espaces de débat exceptionnels qui permettront aux États Membres, à de grands spécialistes des politiques de développement, ainsi qu'à des représentantes et représentants du secteur privé, du milieu universitaire ou du secteur du financement du développement d'échanger des idées et des informations.

7. Des renseignements sur la date et le lieu de ces manifestations seront mis à la disposition de l'ensemble des participantes et participants, notamment sur le site Web officiel de la Conférence générale de l'ONUDI : <https://unido.org/gc19>.

II. Manifestations du Forum sur les questions liées au développement industriel

a) Huitième Forum de l'ONUDI pour un développement industriel inclusif et durable

Contexte

8. L'ONUDI organise régulièrement des forums consacrés à la question du développement industriel inclusif et durable, qui offrent une occasion à ses États Membres et à ses partenaires d'engager un dialogue sur divers aspects du développement industriel et de mettre en commun leurs connaissances, expériences et meilleures pratiques pour promouvoir un développement industriel inclusif et durable ainsi que la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le premier forum sur ce thème s'est tenu en 2014.

9. Le huitième Forum, intitulé « Partenariats à l'appui du relèvement socioéconomique », permettra d'examiner la façon dont les approches multipartites, telles que le Programme de partenariat pays (PCP) de l'ONUDI, favorisent le relèvement socioéconomique et contribuent aux efforts déployés par les pays pour reconstruire en mieux après la COVID-19, de sorte à appuyer la décennie d'action des Nations Unies.

10. Au cours de cette manifestation, les représentantes et représentants de haut niveau des pays dotés de PCP mettront en commun les données d'expérience et les enseignements à retenir, tandis que les partenaires du système des Nations Unies pour le développement, des organisations internationales et régionales, des institutions financières et d'autres acteurs du développement feront connaître leurs vues.

11. Dans l'ensemble, la manifestation offrira aux États Membres et aux partenaires une occasion d'engager un dialogue, de mettre en commun les meilleures pratiques et de recenser les possibilités de partenariats et d'initiatives conjointes susceptibles de promouvoir un développement industriel inclusif et durable, de faciliter le relèvement après la COVID-19 et d'appuyer la décennie d'action. Elle mettra également en lumière les avantages comparatifs et la valeur ajoutée qu'offre l'ONUDI, notamment grâce au PCP.

Questions à aborder

12. Comment les approches multipartites qui s'appuient sur les ressources et initiatives complémentaires de divers partenaires peuvent-elles aider les pays à se

relever de la COVID-19 et à continuer d'œuvrer à la réalisation des objectifs de développement durable ?

13. Comment le PCP participe-t-il au relèvement socioéconomique des États Membres en favorisant une industrialisation inclusive et durable et contribue-t-il ainsi aux efforts déployés par le système des Nations Unies pour le développement au niveau des pays ?

14. De quelle manière les compétences techniques que possède l'ONUDI dans les domaines de la transition numérique, de l'économie circulaire et de la transformation structurelle peuvent-elles aider les pays à reconstruire en mieux ?

b) Cinquième réunion des donateurs

Contexte

15. La cinquième réunion des donateurs de l'ONUDI s'inscrira dans le prolongement des éditions précédentes, au cours desquelles les participantes et participants ont pu en apprendre davantage sur les réussites de l'Organisation dans un cadre interactif associant vidéos et tables rondes. Cette année, la réunion des donateurs comprendra une table ronde axée sur certains thèmes et sur des exemples de projets, programmes et initiatives que l'ONUDI a réussi à mettre en œuvre dans le monde entier, en mettant l'accent sur les formes innovantes de partenariat et la façon dont elles appuient la décennie d'action et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Questions à aborder

16. Alors que le monde s'efforce d'endiguer la pandémie de COVID-19 et ses incidences socioéconomiques, la pauvreté, le chômage et les inégalités demeurent des problèmes majeurs. Les changements climatiques et l'épuisement des ressources naturelles constituent des menaces sans précédent pour la sécurité humaine et le développement et contraignent les pays à repenser leur modèle économique. La transformation structurelle en l'absence d'une industrie climatiquement neutre, résiliente et numérisée n'est plus viable. Dans le même temps, les options durables et circulaires qui sous-tendent le développement économique doivent reposer sur l'innovation tout en étant inclusives et équitables. En outre, la quatrième révolution industrielle offre des possibilités en ce qu'elle participe à l'évolution des systèmes de production, des chaînes de valeur et de l'avenir du travail.

17. Dans le cadre de la dix-neuvième session de la Conférence générale, qui aura pour thème général « Bâtir un monde meilleur pour demain », la cinquième réunion des donateurs mettra en lumière la façon dont les États Membres de l'ONUDI et d'autres partenaires de développement clefs collaborent avec l'Organisation au moyen de partenariats et de mécanismes de financement innovants pour garantir résultats et efficacité, afin d'atteindre les objectifs de développement nationaux, régionaux et mondiaux communs, de se relever de la pandémie de COVID-19 et de bâtir un monde plus résilient pour demain à l'aide d'un développement industriel inclusif et durable. En outre, elle offrira l'occasion d'examiner les possibilités de coopération qui s'offrent à la communauté internationale pour combler le déficit de financement, le but étant de reconstruire en mieux et de réaliser le Programme 2030 et ses objectifs de développement durable.

18. Dans ce cadre, la réunion des donateurs démontrera plus avant la façon dont la communauté des donateurs appuie et renforce le mandat de l'Organisation, lequel tend à promouvoir un développement industriel inclusif et durable dans les États Membres. Afin de garantir que la réunion soit axée sur les résultats et tournée vers l'avenir, les programmes, projets et initiatives sélectionnés seront alignés sur la vision stratégique de l'Organisation, grâce à laquelle elle entend aider ses États Membres à obtenir des résultats à grande échelle en matière de développement dans le cadre du Programme 2030. La réunion portera sur diverses questions, telles que la transformation structurelle, la transformation numérique et l'innovation, les

industries climatiquement neutres et l'économie circulaire, l'égalité des sexes et les jeunes, ainsi que les mesures prises pour faire face à la pandémie de COVID-19.

19. La manifestation mettra en lumière la façon dont les approches innovantes en matière de financement et de programmation peuvent renforcer la portée et améliorer les résultats des travaux que mène l'ONUDI avec les États Membres et les partenaires de développement pour « reconstruire en mieux », en encourageant l'adoption de méthodes d'industrialisation qui promeuvent une croissance partagée, encouragent l'innovation, réduisent les inégalités, favorisent la transition numérique et verte, renforcent la résilience et accélèrent les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable.

c) **Présentation du Rapport sur le développement industriel 2022**

Contexte

20. Le Rapport sur le développement industriel est la publication semestrielle phare de l'ONUDI, dans laquelle figurent les résultats de ses principaux travaux de recherche. Il porte sur les évolutions et tendances générales les plus récentes dans le domaine du développement industriel. Chaque publication est axée sur certains aspects du développement industriel.

21. Le Rapport sur le développement industriel 2022 a pour thème « L'avenir de l'industrialisation dans le monde d'après la pandémie ». Il analyse les répercussions de la crise liée à la COVID-19 sur le secteur manufacturier à l'échelle des pays, des industries, des entreprises et des travailleuses et travailleurs, en démontrant le caractère fortement hétérogène. Il examine également les incidences susceptibles de se faire sentir dans les années à venir et de se mêler à d'autres grandes tendances présentes avant la pandémie. Deux questions fondamentales sous-tendent l'analyse : pourquoi certains pays ont-ils mieux résisté à la crise que d'autres ? Quelles leçons peut-on tirer concernant l'avenir de l'industrialisation ?

22. Lors de sa publication, les principaux éléments et conclusions du rapport seront présentés, avant d'être examinés avec un groupe de spécialistes éminents du développement industriel. Cette manifestation visera à encourager la réflexion sur les modes d'action à adopter pour la prise de décisions, l'élaboration de pratiques de développement, la conduite de travaux de recherche et la définition d'activités de sensibilisation afin de reconstruire en mieux après la crise.

Questions à aborder

23. La pandémie de COVID-19 a montré qu'il importait de développer des capacités industrielles et de renforcer les capacités existantes pour favoriser la résilience des économies et des sociétés face aux événements extrêmes.

24. Le fait de reconstruire en mieux après la crise et de parvenir à une reprise inclusive et durable suppose que la communauté internationale œuvre de concert pour appuyer le développement de capacités industrielles et la mise en place d'infrastructures d'appui dans les pays moins développés.

III. Manifestations parallèles supplémentaires

a) **Les femmes, leviers du changement en faveur d'une industrie durable pendant la COVID-19 et au-delà : le prix de la mobilisation en faveur de l'égalité des sexes de l'ONUDI**

Contexte

25. La reprise engagée au sortir de la pandémie représente une occasion unique d'adopter des mesures audacieuses propres à créer des économies plus résilientes, inclusives et durables, qui placent les femmes au-devant de la scène industrielle. Alors que la communauté internationale s'efforce de reconstruire en mieux les industries,

les économies et les sociétés après la COVID-19, il est à la fois juste et sensé d'investir en faveur des femmes.

Questions à aborder

26. La crise liée à la COVID-19 ne peut être jugulée si les femmes et les filles continuent d'être laissées pour compte. L'ONUDI est prête à aider les États Membres à promouvoir l'égalité des sexes et à autonomiser les femmes, tant dans le contexte de la pandémie que dans le cadre de leurs mesures de relèvement, et à adopter des mesures audacieuses favorables à la création d'économies plus résilientes, inclusives et durables.

27. L'ONUDI a conscience que l'obtention de résultats plus probants en matière de développement dépend d'un engagement institutionnel solide en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, ainsi que d'un environnement de travail marqué par la promotion active de la diversité et de l'inclusion. Par conséquent, la manifestation mettra en lumière les répercussions des initiatives entreprises par l'ONUDI dans le secteur industriel en matière d'égalité des sexes et saluera, au moyen du prix de la mobilisation en faveur de l'égalité des sexes, les contributions exceptionnelles du personnel de l'Organisation ayant contribué à l'obtention de résultats concrets en ce sens.

b) Contribution de l'ONUDI à l'Année internationale de l'économie créative au service du développement durable, proclamée pour l'année 2021

Contexte

28. En 2019, à sa soixante-quatorzième session, l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé de proclamer l'année 2021 Année internationale de l'économie créative au service du développement durable ([A/RES/74/198](#)). Dans cette résolution, elle a considéré qu'il fallait promouvoir une croissance économique soutenue et partagée, favoriser l'innovation, offrir des possibilités, des avantages et des moyens d'action à tous et garantir le respect de tous les droits de l'homme. Elle a aussi affirmé qu'il demeurerait nécessaire d'aider les pays en développement et les pays en transition économique à diversifier leur production et leurs exportations, y compris dans les nouveaux secteurs de croissance durable comme les industries de la création.

Questions à aborder

29. L'économie créative est l'un des secteurs dont la croissance est la plus rapide dans le monde ; elle est particulièrement dynamique du point de vue de la génération de revenus, de la création d'emplois et des recettes d'exportation. L'ONUDI appuie le développement de l'industrie de la création au sein des communautés rurales vulnérables pour accélérer l'inclusion et l'intégration économique et, partant, contribuer à accroître les moyens de subsistance.

30. Chaque région, chaque peuple et chaque pays possède un patrimoine culturel qui lui est propre. L'ONUDI s'efforce de placer le patrimoine culturel au cœur des stratégies de développement économique local, en conjuguant patrimoine culturel traditionnel, d'une part, et conception moderne et approches innovantes, d'autre part, pour mettre au point de nouveaux produits destinés aux marchés régionaux et internationaux.

c) Le monde d'après la pandémie sera numérique : répercussions de la quatrième révolution industrielle pour les pays en développement

Contexte

31. L'émergence et la diffusion des technologies d'avant-garde de la quatrième révolution industrielle, ainsi que des technologies de production numérique avancées, telles que l'intelligence artificielle, les outils d'analyse des mégadonnées, l'informatique dématérialisée, l'Internet des objets, la robotique avancée et la fabrication additive, modifient radicalement la nature de la production manufacturière

et brouillent de plus en plus les frontières entre les systèmes de production physiques et numériques.

Questions à aborder

32. La quatrième révolution industrielle a un rôle clef à jouer dans la promotion d'un développement industriel durable et inclusif. L'innovation et la transformation numérique génèrent des emplois de qualité, sous-tendent toute économie fondée sur la connaissance et permettent aux groupes vulnérables de participer davantage aux activités productives ainsi que de concevoir et mettre en œuvre des solutions innovantes et plus pérennes pour répondre aux problèmes actuels.

33. Pour être réussie, une transformation numérique inclusive et durable doit reposer sur cinq éléments, à savoir : le renforcement des compétences et capacités ; la transition numérique dans les entreprises ; les écosystèmes d'innovation ; les partenariats, les investissements et les infrastructures ; et les politiques dans les domaines de la gouvernance, de la technologie et de l'innovation. Il sera essentiel d'agir à grande échelle sur ces facteurs critiques pour parvenir aux changements en profondeur souhaités, en favorisant pour ce faire le déploiement des technologies numériques et le renforcement des capacités.

34. En collaboration avec ses États Membres, l'ONUDI élabore un cadre stratégique pour la quatrième révolution industrielle, qui tend à intégrer dans tous les domaines d'action une transformation numérique durable tenant compte des questions de genre et à développer les capacités numériques. La quatrième révolution industrielle doit être centrée sur l'être humain et socialement inclusive pour que l'humanité dans son ensemble tire profit des changements en profondeur engendrés par la production numérique ; ce n'est qu'ainsi qu'elle profitera à toutes et tous.

d) **Les nouvelles formes d'investissements, moteurs d'une reprise durable après la COVID-19**

Contexte

35. L'apparition de la pandémie de COVID-19 et ses répercussions socioéconomiques à travers le monde ont mis en péril la réalisation des objectifs de développement durable. La crise a notamment freiné la production mondiale, affectant particulièrement les activités des petites et moyennes entreprises (PME) des pays en développement. En outre, son apparition coïncide avec l'avènement de la quatrième révolution industrielle. Dans ce contexte, les PME ont du mal à appréhender leur transition vers le numérique sur le long terme, en ce qu'elles manquent souvent de connaissances, de soutien financier et d'une main-d'œuvre qualifiée à cette fin.

36. Compte tenu de la situation, il convient d'adopter une approche radicalement nouvelle si l'on entend aider les pays en développement à arrêter les mesures voulues en matière de promotion et de facilitation des investissements, de sorte à mieux répondre aux besoins des nouveaux groupes d'investisseurs, notamment en ce qui concerne les investissements à impact et les investissements étrangers directs de qualité, et à mettre ces groupes en relation avec les PME locales.

37. L'investissement à impact constitue un changement de paradigme par rapport à l'approche traditionnellement employée en matière d'investissement, car il met l'accent sur la réalisation d'un changement social et environnemental positif. Pour tirer parti des retombées positives des investissements directs étrangers et de l'apparition des investissements à impact, les acteurs chargés de la promotion des investissements dans les pays en développement devront renforcer leurs capacités.

Questions à aborder

38. Bien que l'investissement à impact offre de nombreuses possibilités pour accélérer le relèvement au sortir de la COVID-19, les pays doivent comprendre la dynamique qui y est rattachée s'ils entendent exploiter effectivement ces possibilités.

39. Les partenariats et réseaux mondiaux, tels que le réseau de bureaux de promotion des investissements et de la technologie de l'ONUDI, sont essentiels pour aider les entreprises, les institutions et les décideurs politiques à parvenir à une conception commune des nouvelles formes d'investissement.

e) Redressement de la politique industrielle : projet de création d'un forum mondial sur la politique industrielle pour l'apprentissage politique multilatéral et le partage des connaissances

Contexte

40. Les politiques industrielles sont un moteur de la transformation de l'économie. À ce titre, il importe que les décideurs politiques soient pleinement en mesure de mettre en place des mécanismes d'élaboration des politiques, des outils et des dispositifs d'évaluation plus efficaces. Compte tenu de son mandat et du rôle qu'elle joue au sein du système des Nations Unies, et alors que s'amorce la reprise après la COVID-19, l'ONUDI doit saisir cette occasion pour créer une plateforme commune permettant de mettre en commun les données d'expérience et de promouvoir le dialogue politique multilatéral et l'échange de connaissances entre les États Membres. Cette manifestation parallèle permettra, pour la première fois, de débattre de la forme que doit prendre cette plateforme et des moyens de faciliter la concertation et l'apprentissage en créant un forum annuel sur la politique industrielle.

Questions à aborder

41. La politique industrielle joue un rôle clef dans la réalisation d'un développement industriel inclusif et durable. Alors que cette question suscite un regain d'intérêt, la formulation et la mise en œuvre réussies des politiques industrielles au XXI^e siècle supposent de disposer de connaissances et de capacités bien plus poussées que par le passé.

42. Il est urgent de mettre sur pied un forum mondial sur la politique industrielle pour faciliter le dialogue multilatéral et la mise en commun de connaissances sur cette question, le but étant d'appuyer le développement industriel et de réaliser les objectifs de développement durable, d'autant plus dans un monde caractérisé par de grandes tendances (répercussions de la pandémie de COVID-19, transition écologique de l'industrie, restructuration de la production mondiale et transition numérique, entre autres).

43. Cette manifestation parallèle permettra de recueillir les vues des États Membres sur le projet de création d'un forum annuel sur la politique industrielle et orientera le Secrétariat dans la mise en œuvre de ce projet.

f) Accélération des conséquences de l'action climatique pour les États Membres par un développement industriel inclusif et durable

Contexte

44. Coopérant à la fois avec les gouvernements, l'industrie et les acteurs de l'innovation, l'ONUDI est particulièrement bien placée pour encourager l'évolution du développement industriel et des pratiques industrielles vers des options climatiquement neutres et résilientes. Au fil des ans, les compétences techniques et l'expérience que possède l'ONUDI dans le domaine du développement industriel inclusif et durable lui ont permis de concevoir et de mettre en œuvre des programmes relatifs au climat dans le cadre de ses différentes fonctions. Ce faisant, l'Organisation a orienté ses travaux de sorte à promouvoir des solutions climatiques liées au rôle de l'industrie et à la politique de développement industriel, lesquelles sont essentielles

pour permettre aux États Membres de s'acquitter de leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) et d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, ceux du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'objectif qui y est associé de zéro émission nette d'ici au milieu du siècle.

45. Dans ce contexte, la définition d'un cadre stratégique régissant les activités menées et la mise en place d'une action climatique à l'échelle de l'ONUDI permettront non seulement de réduire au minimum les incidences des opérations de l'Organisation sur le climat, mais aussi d'optimiser l'efficacité et la portée des activités visant à lutter contre les changements climatiques et à atténuer leurs effets, en améliorant les méthodes de programmation, en créant des synergies et en opérant les changements voulus.

46. Cette manifestation parallèle permettra de présenter le cadre stratégique et d'expliquer la façon dont les différentes fonctions de l'ONUDI fonctionnent en synergie pour obtenir des résultats dans le domaine climatique, dans le cadre des travaux que mène l'Organisation pour promouvoir un développement industriel inclusif et durable.

Questions à aborder

47. Les conclusions rendues par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat dans son sixième rapport d'évaluation sont édifiantes et démontrent sans ambages l'urgence de la situation : une transformation fondamentale de l'économie mondiale s'impose pour ouvrir la voie à un développement respectueux de l'environnement, économe en ressources et climatiquement neutre, si l'on entend rester en dessous du seuil de réchauffement planétaire de 1,5 °C, tel que convenu au niveau international. Il convient également de renforcer la résilience face aux effets des changements climatiques et d'assurer une transition équitable vers une société à faible émission de carbone.

48. L'industrie est directement responsable de plus d'un tiers de la consommation mondiale d'énergie primaire et des émissions de dioxyde de carbone liées à l'énergie, notamment les secteurs dont il est difficile de réduire les émissions, comme ceux des produits chimiques, de l'acier et du ciment. En tant que tel, le secteur industriel jouera donc un rôle essentiel pour déterminer si une action climatique conforme aux objectifs convenus au niveau international sera réalisable.

49. Les participantes et participants à cette session échangeront sur la manière de relever le défi que posent les changements climatiques à l'échelle mondiale dans le contexte du relèvement après la COVID-19, sur la voie à suivre après la vingt-sixième Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Glasgow en novembre 2021 et sur le rôle du secteur industriel dans une transition équitable vers une société résiliente face aux changements climatiques et ne produisant aucune émission nette.

50. Ces échanges offriront l'occasion d'examiner l'élaboration d'un cadre pour l'action climatique qui permettrait à l'ONUDI d'orienter ses activités prioritaires à l'appui d'un développement industriel compatible avec le climat. Nombre de projets que mène actuellement l'ONUDI en matière de développement industriel inclusif et durable ont des incidences favorables sur le climat et aident les États Membres à atteindre les objectifs d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets, tels que visés dans leurs CDN. L'ONUDI entend concevoir un cadre qui lui permettra d'œuvrer de façon plus systématique et stratégique aux fins d'un développement industriel inclusif et durable avec les États Membres et les partenaires extérieurs, ainsi que de coordonner plus efficacement l'ensemble de ses activités liées au climat. Ce cadre l'aidera aussi à repérer les domaines dans lesquels ses activités s'accompagnent de retombées positives sur le climat, à élaborer des mesures internes plus solides pour suivre les incidences de son action et à renforcer la coopération avec les États Membres et les organismes partenaires.

IV. Mesure à prendre par la Conférence

51. La Conférence est invitée à prendre note des informations figurant dans le présent document.
